

# COMPTE RENDU #

## ACTION RELAIS CONSEIL ENTREPRISES

### Pays Seine-et-Tille



MAISON DE L'EMPLOI  
ET DE LA FORMATION  
DU BASSIN DIJONNAIS



Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat

Interdépartementale  
Côte-d'Or - Nièvre  
Saône-et-Loire - Yonne

ATELIER / REUNION  
D'INFORMATIONS

10/01/2017

18H45

SALLE DE L'ORANGERIE  
IS SUR TILLE

PARTICIPANTS	<b><u>ENTREPRISES :</u></b>	
	IS COUVERTURE ZINGUERIE MYRAL CAPI Consult MORTIER CHARPENTES CHAVERIAT CHARPENTES LEGELEY Fils SARL DENIEL ENTREPRISE BOUCHEROT SCP CARILLON MANGEL	M. et Mme Henriot Mme AKCA Mme DUTHU Mme Mortier M. et Mme CHAVERIAT Mme LEGELEY M. DENIEL Loïc M. et Mme BOUCHEROT CARILLON Pascale
	<b><u>PARTENAIRES</u></b>	
	PAYS SEINE ET TILLES CLUB ENTREPRENDRE CHAMBRE DE METIERS 21 DIRECCTE	M. TROUVE et M. BRIGAND Mme SICRE et M. HENRIOT Mme GHEERAERT Mme BAILBE
	<b><u>INTERVENANTS :</u></b>	
	DIRECCTE	Mme BAILLY, Mme PISKORZ, Mme GIRAUD
PERSONNES EXCUSEES	IS SERRURERIE ACCORD RH TIBO DEGO CUTARELLA DIJON NORD IMMOBILIER AIP2C	M. BOIRIN Mme Pichot Chrétien Marie M. THIBAUT M. BOISSELIER M. MICHELIN M. DUMONT

- Mardi 10 janvier 2017, dans le cadre de l'action Relais Conseil aux Entreprises co-animé par la Maison de l'Emploi du Bassin Dijonnais et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Côte d'Or, avec la participation du Pays et du Club Entreprendre, s'est déroulé le premier atelier d'information de l'année à destination des entreprises du Pays Seine-et-Tilles, avec l'intervention de la Direccte. L'information était riche et plus d'une vingtaine de personnes, entreprises et élus, ont pu bénéficier de nombreux conseils prodigués par la Direccte, témoigner de leur expérience et également échanger sur leurs pratiques.



## Présentation du Service Relais Conseil aux Entreprises :

Présentation du service de proximité mis en place sur le Pays Seine-et-Tilles depuis Octobre 2016 (voir document PJ):

*C'est un service gratuit qui vise à :*

- sensibiliser les chefs d'entreprises aux questions RH dans les TPE et petites PME,
- informer et venir en appui pour mobiliser les services existants délivrés par les partenaires du projet et/ou tout autre opérateur du territoire.

*Qui s'adresse à :*

Principalement aux entreprises artisanales, TPE et PME de moins de 50 salariés du Pays de Seine-et-Tilles en Bourgogne.

*Comment ?*

Audrey JAMET, chargée de projets, se déplace en entreprise dans le cadre de rendez vous individuels.

Elle apporte une réponse individuelle adaptée, soit directement (information/premier niveau de conseil), soit en mobilisant le partenaire adéquat (passage de relais).

*Partenaires de l'action :*

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Délégation de Côte d'Or , Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne, Club Entreprendre, Maison de l'Emploi du Bassin Dijonnais, AGEFOS PME, Pôle Emploi, Constructy, CCI Côte d'Or, Direccte service 3 E et Pôle T.



- « Intervention de la DIRECCTE, service Animation du dialogue social du pôle Travail :



Le pôle « Politique du Travail » de la DIRECCTE a pour missions l'application de la politique du travail, couvrant le champ de l'inspection du travail et celui de l'amélioration de la qualité du travail et des relations sociales. C'est dans le cadre de ce dernier volet que le service Animation du dialogue social, basé en Unité Régionale, propose et organise, en lien avec les Unités Départementales, des rencontres collectives avec des chefs d'entreprises, sur des thèmes choisis de réglementation du travail, avec 3 objectifs :

- . Informer sur la réglementation, les conventions collectives, les aides aux entreprises,
- . Apporter un conseil, gratuit, et des outils pour des réponses simples et concrètes,

. Orienter vers des interlocuteurs adaptés aux problématiques rencontrées.

L'atelier d'information proposé, sur le thème de la pénibilité entre ainsi dans 2 axes de développement des services et missions de la DIRECCTE : celui de l'évolution du système des renseignements/appui/conseil en direction des entreprises (TPE/PME), et celui de la mise en place des mesures de conseils en matière de gestion des ressources humaines (RH) de la prestation conseil mise en place pour les TPE/PME.

Le service du Pôle Travail de la DIRECCTE peut ainsi proposer des réponses très concrètes et les plus proches possibles des besoins exprimés par les TPE-PME, en appuyant son intervention sur un témoignage et les expériences et activités des entreprises présentes. Les demandes des entreprises sont souvent diverses et la formulation de leurs besoins peut s'avérer délicate en l'absence de connaissances des dispositifs publics ou privés, et des différents leviers/outils qui peuvent répondre à leurs problématiques, au plus près de leur lieu d'implantation.

Le partenariat entre la DIRECCTE et la Maison de l'Emploi sur le service « Relais Conseil aux Entreprises » permet de se rapprocher au mieux des entreprises, mettre en place des réponses, favoriser l'échange de bonnes pratiques et installer des coopérations dans la durée.

Contacts, en Unité Départementale de la DIRECCTE : Mme Marie THIRION – 03 80 45 75 56 »

➤ **La pénibilité au travail** : (Vous trouverez le document complet en PJ).

## **Sommaire :**

- Objectifs
- Obligations légales
- Modalités d'appréciation de l'exposition à la pénibilité
- 10 facteurs de pénibilité

Dispositif ministériel

Evaluation

Prévention - réparation/compensation

## **Présentation des 10 facteurs de pénibilité :**

### **Contraintes physiques marquées découlant de la nature du travail**

- Manutentions manuelles de charges
- Postures pénibles
- Vibrations mécaniques

### **Environnement physique agressif**

- Agents chimiques dangereux y compris poussières et fumées
- Activités exercées en milieu hyperbare
- Températures extrêmes
- Bruit

### **Rythmes de travail**

- Travail de nuit

- Travail en équipes successives alternantes
- Travail répétitif

---

**UN QUESTIONNAIRE A ETE REMIS A TOUS LES PARTICIPANTS POUR EVALUER LA PRESTATION. LA MAJORITE DES PARTICIPANTS SOUHAITE POURSUIVRE CE TYPE DE RENCONTRE. DE FAIT, JE VOUS REMERCIE DE BIEN VOULOIR REpondre A LA QUESTION SUIVANTE AFIN DE CIBLER AU MIEUX VOS ATTENTES ET VOS BESOINS : (MERCi POUR VOTRE REponse)**

**QUELS THEMES SOUHAITERIEZ VOUS VOIR ABORDER LORS D'UNE PROCHAINE RENCONTRE ?**

.....  
.....  
.....